



Loi autrichienne demande garde total enfant

Par **arkan92**, le **22/11/2012 à 16:13**

bonjour,

je vous explique ma situation en quelque mots en esperant trouver une réponse.

j'ai connu une personne depuis 2 enfant aui elle vie en autriche de nationalite serbe statu residente en Autriche qui elle a une petite fille de 8 ans issue d'une autre connaissance, elle et tomber enceinte et a decider de garder notre bébé , elle a accoucher en autriche je suis venue m'installer la bas et a assister a son acouchement et j'ai reconnu l'enfant aupres des service (Mairie) de l'Autriche . ensuite je lui fait transcrit aupres de l'ambassade de France en autriche son acte de naissancer , il a obtenue passport et piece d'identiter Francaise , par la suite et avec le temps je commensser a connaitre cette personne avec qui je penser faire ma vie.

et la j'ai decouvert quel et suivie par un psy j'ai decouvert aussie une ordonnance de medecin quel etait depressive!!! j'ai vue a plusieurs reprise quel battait sa fille a cout de ceinture et des claque sur la tete !!!

ma question et : je suis au chomage, habite j'ai ma mere qui elle et proprietaire je crain un risque pour mon enfant si il reste la bas avec elle je souhaiterait que mon enfant vient vivre avec moi car je ne suit plus avec elle (trop violente , nerveuse ,depressive)aije de chance et que puije faire ? mercie de me repondre .